

### DLE

## Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande: VALORISATION AGRO BTF (3624)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 24/09/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-5128 Rapport autorisé le : 08-OCT. -2021 13:21 SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

\* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

#### Analyses des échantillons :

#### BO21-32754 / BTF prélevé le 22-SEPT.-2021 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	imale à ne pas pour mise en on agricole #
Semaine prélèvement		24/09/2021			38	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	24/09/2021	*		46.2	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB- MOP-126	24/09/2021	*		17.47	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	28/09/2021	*		11.78	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	28/09/2021	*		117.80	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	28/09/2021	*		0.88	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	28/09/2021	*		8.80	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	28/09/2021			13.4	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	01/10/2021	*		5.6	mg/kg MS		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	29/09/2021	*		0.75	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		8253	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021			<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	06/10/2021	*		5.49	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		1.6	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		6.9	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		49.9	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 3



## DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	imale à ne pa pour mise en on agricole #
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		624	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		88450	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		0.08	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	01/10/2021	*		5.4	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		0.57	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		206	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		9.5	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		26.6	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		101	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		28634	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	29/09/2021	*		1383	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	29/09/2021			2083	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	г	<0.014	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	<0.014	mg/kg MS		i i
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	0.015	mg/kg MS mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	0.014	mg/kg MS		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	0.027	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée) XP X33-012 mars 2000	24/09/2021	*	r	0.025	mg/kg MS		
PCB 180	(norme abrogée)	2410312021		Ľ	0.021	mg/ng Mo		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 2 sur 3



## DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements





82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	dépasser	timale à ne pas pour mise en ion agricole#
Somme 7 PCB	Calcul	24/09/2021		Г	0.13	mg/kg MS	8.0	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	0.54	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	0.24	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	24/09/2021	*	r	0.24	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-511, 26-LAB-MOP- 051 et tableur de calcul des oxydes log-84	28/09/2021	*	r	4.29	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-097	24/09/2021	*	r	0.176	% MB		
На	NF EN 15933	24/09/2021	*	r	8.7	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	24/09/2021			20.3	°C		
Refus	NF EN 16179	27/09/2021			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	27/09/2021	*		0.0	g		

# Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende : BO: BOUE

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n° :

Siccité (moyenne des analyses quotidiennes): 46,2%

□ Boue Seine Aval + ≥ Boue Réglementaire

Boue Non Epandable □ Boue Non-Conforme FNC n°

Date: 13/10/2021

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



#### DLE

## Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

# RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande : BACTERIO BTF (3618)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 20/09/2021

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2021-4896

Rapport autorisé le : 27-SEPT.-2021 09:45

SIAAP SEINE AVAL Delphine LEGRAND FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

#### Analyses des échantillons :

#### BO21-21798 / BTF prélevé le 20-SEPT.-2021 07:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	20/09/2021	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	20/09/2021	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		20/09/2021	38	-

Observations liées aux résultats : Matière sèche : 43.9% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2021-4819)

Résultats:

- E. Coli = <5.6 NPP/mL

- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende : BO: BOUE

> Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n° : 3 🕺 Microbiologie:
> > Goliformes thermotolerants:
> > Escherichia Coll: 25,2/g MS
> > VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des

résultats en cas d'erreur à ce sujet. Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1